



**Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres Consulaires**

OBJET : Cession d'une partie des locaux d'ACIER + à la SCI LAJ - Sociétés Lumières Utiles et Plein Ecran

EXPOSE

Les élus communautaires ont approuvé en séance du conseil du 23 juillet dernier, l'acquisition du site industriel « ACIER PLUS » auprès du groupe Arcelor Mittal France pour y créer un pôle de formation départemental de production ainsi qu'un village-artisans.

Dès cette annonce, des entreprises ont marqué leur intérêt pour ce site afin d'y développer leur activité. Une proposition d'achat a ainsi été adressée en date du 13 octobre 2020 à la communauté de communes par M. François GUILLET, dirigeant des sociétés Lumières Utiles et Plein Ecran. Ces sociétés, spécialisées dans les systèmes de contrôle et de pilotage lumineux, développant notamment des prestations en éclairage architectural, enregistrent un fort développement. M. GUILLET envisage ainsi d'aménager dans des locaux présentant une plus grande superficie et une meilleure visibilité.

L'acquisition porterait sur la nef représentée sur le plan joint en annexe de la délibération. Cette nef totalise environ 867 m². M. GUILLET souhaite se porter acquéreur dans un premier temps de 510 m² tout en mettant une option d'acquisition sur la partie restante des 357 m² eu égard à la croissance rapide de ses sociétés.

Le service des Domaines a estimé la valeur vénale à 160 € le m² par lettre en date du 27 novembre 2020.

La signature de l'acte ou du compromis de vente devra être réalisée dans les 6 mois suivant la décision du conseil communautaire. Passé ce délai, la délibération sera considérée comme caduque.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres Consulaires » réunie le 1^{er} décembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- de céder à M. François GUILLET, ou toute autre personne morale qui s'y substituerait, une partie de la nef du site « ACIER PLUS » pour une superficie d'environ 510 m²;
- de procéder à une option d'acquisition sur la partie restant de la nef évaluée à 357 m² ;
- de fixer le prix de cession à 160 € H.T. le m², frais et taxes en supplément à la charge de l'acquéreur,

- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération (acte à intervenir...).

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 17 décembre 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-465-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020

Conseil Communautaire du 17



Le Président,



Alain HUNAUT



**Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres Consulaires**

Annexe – cession d'une partie des locaux ACIER+



-  Proposition d'achat 510 m²
-  Option complémentaire 357 m²

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-465-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020

Conseil Communautaire du 17



Le Président,


Alain HUNAU

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X	P	M. Dominique DAVID
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER			X	P	M. Alain RABU
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X		
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Jean-Michel DUCLOS
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

M. Michel HORHANT est arrivé à 17 h 45 lors de la lecture de la délibération n° 118 relative à la facturation des activités du Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, danse et art dramatique.

Mme Laurence LE BIHAN a quitté la séance du conseil communautaire à 19 h 46 lors de la lecture de la délibération n° 140 relative au choix du mode de gestion de l'espace aquatique de Derval.

AR-Préfecture


044-200072726-20201218-465-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020



Le Président,

Alain HUNAU